

Était intéressé à l'architecture; accompagnant à Gênes son protecteur de l'époque, le duc de Mantoue, il y dessina les plans et les façades des palais récents. Il leur consacra un livre lorsqu'il sera rentré au pays: « Pallani di Genova ». Ce ne sont cependant pas ces palais, très proches encore de l'esprit de la Renaissance, qui inspirent son architecture, mais bien le Palazzo del Te, de Mantoue, où il séjourne si longtemps. OEuvre de Julio Romano, elle annonce avec vigueur l'architecture baroque. Rubens y ajoutera la puissance de Michel-Ange et son génie propre du mouvement et du contraste entre l'ombre et la lumière.

Comme Leonard de Vinci et Michel-Ange, Pierre-Paul Rubens est l'une des personnalités exceptionnelles qui excellent dans tout ce qu'elles entreprennent. **a, ni** manière incomparable l'idéal humaniste de son temps.

Que ce soit le message de cet idéal, mais adapté au nôtre, qui guide les étudiants de ce Collège en cette année académique 1976-1977 au moment où les horizons s'élargissent.

En effet, en plus des sciences juridiques, politiques, économiques et sociales qui s'y cultivaient déjà avec grand succès, la discipline de la sauvegarde du patrimoine artistique y est enseignée pour la première fois. Elle constitue l'annonce d'une ouverture toujours plus grande sur l'étude de tous les problèmes qui touchent à l'homme.

Choisir Rubens comme « patron » de l'année académique n'est-ce pas aussi rendre hommage à la remarquable et gracieuse concitoyenne du grand artiste(), qui a compris que la culture ce n'est pas seulement aujourd'hui la création de demain, mais aussi, simultanément, celle d'hier et d'avant-hier et que ce qui caractérise la culture de l'Europe c'est précisément ce sens étonnant du renouvellement et, je la continuité, qui fait sa gloire et son honneur.

ALLOCATION DE S.E. M. LEO TINDEMANS,

Premier Ministre de Belgique

La Communauté européenne est, à ce jour, la réalisation la plus vivante et la plus concrète de la construction européenne. Conçue et constituée pour «établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens » elle constitue,

(1) L'orateur fait allusion à Madame Rika de Backer, Ministre de la Culture Néerlandaise, qui a octroyé un subside pour permettre la mise sur pied du Centre.

à l'heure actuelle, une union douanière, complétée par quelques politiques communes dans le domaine agricole, dans celui de la concurrence et au niveau de la politique commerciale commune.

Au-delà de son contenu réel, fait de succès et de défailances, son existence même exprime avec force un fait nouveau dans l'histoire des peuples européens. La construction d'une unité européenne par la mise en commun des souverainetés nationales, mise en commun librement consentie, a cessé d'être une utopie. La Communauté est aujourd'hui la cellule vivante à partir de laquelle tout progrès dans la voie de l'unité européenne devra se faire.

Mais cette communauté est à un moment crucial de son existence, à un moment où l'on doit méditer et s'inspirer de cette parole de Paul Valéry: « aucune nation d'Europe ne peut se passer des autres en présence de l'éveil du reste du monde et de son rapprochement ».

Devant cette exigence d'un approfondissement de l'Europe nous ne pouvons rester insensible. Il y aurait en effet deux comportements coupables:

- 1° le premier consisterait par une espèce de défaitisme et de découragement à verser dans l'immobilisme et à nous contenter de l'acquis communautaire actuel;
- 2° le second nous inciterait à élaborer des projets politiques irréalistes et utopiques dont l'exécution se révélerait impossible en l'état actuel de la conjoncture politique.

C'est pour éviter ces deux comportements et pour donner à l'Europe un nouvel élan que j'ai été amené, chargé par mes Collègues Chefs d'Etat et de Gouvernement, de rédiger un rapport sur l'union européenne.

Je voudrais brièvement vous exposer et vous expliquer les différentes raisons des choix que j'ai été amené à opérer dans l'élaboration de mon rapport.

#### 1. Et d'abord, pourquoi l'Europe

Certains n'ont pas manqué d'écrire et de dire qu'aujourd'hui les grands problèmes ne se posent plus exclusivement dans le contexte européen. Il n'y aurait plus de questions propres aux Neuf et de nature à justifier une action spécifique au niveau communautaire. Le relais des Neuf n'apparaîtrait plus comme indispensable dès lors que les problèmes qui se posent aux gouvernements ne peuvent trouver leur solution que dans un cadre plus

large. Et de préciser : la crise de l'énergie ne peut être réglée qu'au plan mondial, l'inflation ne peut trouver de solution qu'en associant les Etats-Unis et l'Europe dans un effort concerté, la solution des problèmes de l'environnement et de l'aide aux pays du Tiers-Monde n'a de signification que dans une vision à l'échelle mondiale.

S'il est exact que dans certaines matières l'interdépendance croissante des nations rend le cadre européen inadéquat, il est vrai aussi qu'au travers de cette interdépendance les intérêts communs des Neuf se dessinent plus nettement, au point que l'avantage d'une politique isolée ne saurait égaler le bénéfice d'une politique commune. L'union des Européens doit en conséquence permettre à ceux-ci de ne pas subir cette interdépendance mais de pouvoir l'assumer en exerçant ensemble et avec une efficacité accrue une fraction de leur souveraineté. Voilà pourquoi je crois que nous devons poursuivre le processus d'intégration de l'Europe, sans rejeter cependant que dans le cadre d'autres enceintes des problèmes y soient évoqués, auxquels l'Europe unie apporterait sa contribution.

## II. Si nous voulons l'Europe quelle est sa signification aujourd'hui ?

Je ne me suis pas engagé dans une discussion théorique sur le type d'Europe fédérale ou confédérale, sur les problèmes d'abandon de souveraineté ou de transfert de compétences, car j'estime ce type de débat vain et stérile.

Mais je l'ai écrit dans la lettre que j'ai transmise à mes Collègues Chefs d'Etat et de Gouvernement, je l'ai dit et je l'ai répété, l'Europe un jour, si elle veut survivre, devra s'engager et adopter des mécanismes de type fédéral. Car je suis convaincu et l'analyse comparée le démontre, qu'aucun processus d'intégration ne peut s'accommoder de moyens termes. Si au niveau de la coopération entre Etats on peut concevoir des modalités extrêmement variées, dans le domaine de l'intégration, on ne peut adopter de solution médiane, car si on s'arrête à mi-chemin les facteurs de désintégration sont à ce point puissants qu'ils risquent de remettre en cause tout l'acquis communautaire.

Mais ce qui est certain aussi c'est que le phénomène d'intégration est un phénomène évolutif. L'histoire nous fournit de nombreux exemples montrant que l'intégration n'est qu'une série de phases successives qui permettent progressivement au facteur d'intégration de surmonter les facteurs de désintégration hérités du passé.

C'est la raison pour laquelle ce que j'ai décrit dans mon rapport ce n'est pas la vision terminale de l'Europe qui se profile à l'horizon, mais c'est une des phases qui doit nous conduire vers l'Europe idéale. Cette phase, qualifiée d'union européenne, constitue une mutation qualitative par rapport aux communautés actuelles. Dans la définition de cette phase il y a cependant une idée que j'ai rejetée et que je rejette encore aujourd'hui : l'Union européenne ne peut être considérée comme une addition d'actions ponctuelles, que l'on pourrait aisément dissocier. La globalisation et la cohérence sont de l'essence de l'Union européenne. Je reste convaincu que s'engager dans la voie d'actions particulières sans vision d'ensemble désarticulerait cette mutation qualitative que nous voulons harmonieuse.

## III. L'Europe pour quoi faire

Mais si nous voulons l'Europe, si nous sommes disposés à nous engager dans cette phase nouvelle qu'est l'Union européenne, quel type de société l'Europe doit-elle incarner ? Car, ne l'oublions pas, l'intégration européenne n'est pas une fin en soi, — l'article 2 du traité de Rome l'indiquait clairement — elle n'est qu'un instrument au service de certains idéaux.

L'Europe pour quoi faire ou si l'on préfère pour faire quoi ?

A. D'abord pour mettre en place une société plus humaine. La technique nous envahit de toute part. Il serait erroné de la considérer comme la cause de tous nos maux et de tous nos déboires. Mais ce qui est inquiétant c'est l'impuissance et l'incapacité dans laquelle nous nous trouvons de maîtriser la technique, laquelle passant comme une espèce de torrent nous abrutit, nous réduisant à une nouvelle forme d'esclavage. S'il permet le progrès, le développement technique ne constitue pas nécessairement le progrès. Car il y a toute une dimension humaine qui ne saurait être méconnue. Soyons attentifs, car les jeunes nous reprochent d'être exagérément sensibles aux progrès de la technique, oubliant les insuffisances de nos structures.

Mais l'Europe souffre aussi du retard du social sur l'économique et du culturel sur le social. Obsédé par le développement économique, le Traité de Rome a privilégié l'accélération du rythme de croissance, au mépris d'aspects aussi fondamentaux que l'amélioration des formes de cette croissance et la juste répartition des fruits du développement économique. S'il était légitime aux environs des années 1950-1955 d'accorder « la priorité à un relèvement accéléré du niveau de vie », cette vision nécessite

aujourd'hui une urgente correction. Prodigieux moyen, le développement économique ne constitue pas une fin en soi. Bien plus, non «finalisé» il risque de renforcer les inégalités.

C'est ce qui m'a amené à écrire dans mon rapport que ce que nous devons mettre en place «c'est un nouveau type de croissance économique plus respectueux de la qualité de la vie et de l'environnement physique et humain, et qui concilie mieux les finalités économiques avec les finalités sociales.»

- B. Mais si l'Europe doit être plus humaine, elle doit également mettre l'accent sur une société où la responsabilité personnelle et collective sera accrue.

Le privilège du développement économique, scientifique et social auquel les Européens ont accédé, engendre une responsabilité collective à l'égard des pays qui sont en quête de, et en marche vers, ce développement.

Mais parallèlement, nous devons veiller à mettre en place un système de relations personnelles qui valorise l'individu dans l'exercice de son activité professionnelle comme au niveau des différentes formes de participation à l'exercice du pouvoir.

Voilà rapidement esquissée, cette nouvelle société que l'Union européenne doit incarner.

#### IV. Les raisons de mes choix

Je voudrais enfin vous indiquer plus concrètement les raisons qui ont justifié quelques-uns de mes choix.

- A. Confronté aux problèmes que pose la construction européenne, face aux facteurs de désintégration qui la minent, je ne me suis pas engagé dans une description et une projection à long terme du contenu de l'Union européenne.

Je me suis borné à tracer des lignes de forces, à esquisser les grands axes de certaines politiques, en insistant parfois sur quelques actions ponctuelles à engager dans l'immédiat.

Ainsi, je me suis limité à affirmer et à démontrer la nécessité d'une union économique et monétaire, d'une politique extérieure commune et de politiques communautaires dans les domaines énergétiques, scientifiques, ainsi que dans le domaine de la politique sociale et régionale.

Solution minimaliste? Attitude timorée? Non. Et je voudrais m'en expliquer.

D'abord, une de mes préoccupations essentielles a été d'élaborer un rapport opérationnel, c'est-à-dire susceptible, compte tenu du contexte politique actuel, d'être mis en œuvre. J'aurais pu me lancer dans une construction académique, qui aurait fait les joies de l'Esprit et aurait réjoui certains intellectuels. Sur le plan de l'efficacité et du développement du processus d'intégration européenne, une telle approche se serait révélée négative. Nous ne sommes pas préparés à faire une révolution pour l'Europe. Le grand bouleversement relève de l'utopie. C'est la raison pour laquelle j'ai fait des suggestions, que je considère comme réalistes, réalisables et acceptables par mes Collègues Chefs d'Etat et de Gouvernement à qui mon rapport était destiné.

Ensuite, ce que j'ai essentiellement voulu, c'est provoquer un débat sur l'Europe. Je vous l'ai dit l'intégration ne s'accommode pas de demi-mesures. Si nous ne progressons pas, d'un processus amorcé d'intégration nous reviendrons à des formules de coopération. L'acquis communautaire est en péril; même l'Union douanière, qui paraît en constituer la base, n'est pas à l'abri de tout danger. J'ai donc voulu à travers mon rapport forcer les esprits à prendre conscience que si un pas nouveau n'était pas franchi, les démons de la désintégration qui nous guettent feront à nouveau des ravages.

Enfin, je crois qu'il aurait été absurde dans une conjoncture économique vacillante et évolutive d'entrer dans une analyse détaillée des différentes politiques. Il est exclu de projeter même à moyen terme les politiques de l'Union. C'est d'ailleurs le rôle et la fonction des Institutions en place.

- B. Il y a dans les choix que j'ai opérés, une approche qui a surpris, à savoir la place que j'ai réservée au problème des relations extérieures avant celui du renforcement de la solidarité interne et des institutions. Quelles sont les raisons de cette démarche?

J'ai estimé qu'il était indispensable et urgent que l'Europe puisse retrouver sa place dans le concert des Nations. Si la bipolarisation du monde n'appartient pas au passé, des transformations s'amorcent qui risquent de modifier profondément le contexte international. La relative stabilité internationale que nous avons connue est actuellement remise en question par l'apparition de nouvelles grandes puissances et par la prise de conscience des pays du tiers monde de leur pouvoir d'intervention dans les affaires internationales. La multipolarisation du monde est en train de s'ébaucher. Face à cette mutation fondamentale de l'équilibre international, les Européens ne peuvent rester passifs. Isolés, ils sont incapables de peser sur les décisions essentielles.

Mais il y a une deuxième raison à cette primauté que j'ai reconnue aux relations extérieures. Dans la mesure où l'Europe devra se définir à l'égard du monde extérieur, elle puisera dans cette définition les éléments de sa propre unification. Sans doute ne faut-il pas exagérer la causalité univoque de l'externe sur l'interne. C'est dans une interdépendance mutuelle que la solidarité interne et externe doivent s'affirmer.

- C. Enfin, certains avaient espéré qu'au niveau institutionnel, je proposerais une construction nouvelle. Or, j'ai estimé qu'en l'état actuel il ne fallait pas toucher à la quadripartite institutionnelle fondée sur le Conseil, le Parlement, la Commission et la Cour. Pourquoi ? Parce que dans la mesure où l'Union européenne ne bénéficie pas d'une plénitude de compétences, on peut très légitimement accepter que ses institutions soient en devenir. A des compétences incomplètes peuvent correspondre des institutions imparfaites ou inachevées.

Mais tout en prônant le maintien du système actuel, je me suis efforcé, dans la perspective de cette mutation qualitative qui doit caractériser l'Union européenne, de rationaliser et de dynamiser les institutions existantes. Vous connaissez mes propositions et je ne les reprendrai pas.

Elles sont inspirées de deux préoccupations. D'abord, il m'est apparu qu'il fallait donner aux institutions européennes une capacité décisionnelle plus grande et surtout une autonomie plus complète. On ne peut élaborer et exécuter des politiques européennes à travers des mécanismes décisionnels qui portent la marque de l'intergouvernementale.

Ensuite, j'ai considéré que les institutions devaient être le reflet et l'expression des deux composantes de l'Europe : les Etats et les Européens. C'est pourquoi j'ai suggéré de renforcer la légitimité nationale, par une meilleure définition du Conseil Européen et la légitimité européenne par un renforcement du rôle du Parlement et de la Commission.

### **Conclusion**

J'ai fait des choix, empreints de la double préoccupation de rejeter l'immobilisme et de refuser l'utopie.

L'heure est maintenant aux décisions. L'examen des différentes propositions de mon rapport a été entamé.

Mais il faut qu'on sache que les décisions ne pourront être indéfiniment différées. Si l'Europe ne s'affermir pas et ne s'affirme pas, elle périra.

C'est la raison essentielle pour laquelle je continue et je continuerai, en dépit des critiques, à œuvrer pour la réalisation de l'idéal européen.